

NOTRE FAVORI NATIONAL
melchers
Gin
Canadien
CROIX D'OR

10 oz. \$1.15-26 oz. \$2.70-40 oz. \$3.90
Produit de Melchers Distilleries Limited.
Montréal — Berthierville.

L'AUTORITE

Encourages
L'AUTORITE
en confiant vos travaux d'impression à
La Cie des
PUBLICATIONS
PROVINCIALES Ltée
333, Edifice Canada Cement
Montréal.

REDIGEE EN COLLABORATION

28e ANNEE — No 1955

J.-A. Fortin, Dir.-Gérant.

MONTREAL, 26 DECEMBRE 1942

Gilbert La Rue, Rédacteur en chef

Abonnement: \$2.50 par année

Le plus ancien hebdomadaire français de Montréal

3 Cents

"J'entends grincer la scie et tomber le marteau." (Campeon).

Administration: Suite 333, Edifice Canada Cement. Tél.: Lan. 9841

La République avant la France

Ce semble être l'idéal des "Gaullistes". — Critique du parlementarisme français par Raymond Poincaré dès 1930. — La course aux portefeuilles et à la présidence. — Quand tout le monde se croit trop fin...

"L'amiral Darlan est un traître; il a trahi la République française. Pour nous, la République, c'est la France," déclare l'éminent ethnographe Paul Rivet, qui ajoute que la France a manqué de chefs à l'heure suprême. Pourquoi ne serait-ce pas plutôt la République, qui imprimait sa forme de gouvernement à la France?

En conseillant aux partisans du général de Gaulle et à ceux de l'amiral Darlan d'en venir à une entente pour le bien de la cause commune, le secrétaire d'Etat américain Cordell Hull a fait preuve d'un grand sens. Du reste, il n'a jamais manifesté à l'égard des "Gaullistes" une très forte sympathie, surtout depuis l'invasion des îles St-Pierre et Miquelon par la flotte de l'amiral Muselier. Cette conquête avait été déconseillée avant coup par les autorités américaines, qui s'appuyaient sur la doctrine Monroe; mais la petite école montrealaise dont nous avons déjà parlé, et qui essaie de dieter sa loi aux deux Amériques, engagea l'amiral à se lancer dans cette aventure, avec le résultat qu'il fut désavoué par le gouvernement américain d'abord, le gouvernement anglais ensuite, et en définitive par le général de Gaulle lui-même, qui le limogea en bonne et due forme.

Nous n'avons aucune sympathie particulière envers l'amiral Darlan, mais nous constatons tout de même qu'il est un autre politique que le général de Gaulle. Celui-ci s'est défendu d'être un partisan outré de la Troisième République, et cependant nous constatons qu'il est entouré des mêmes hommes qui, responsables de la chute honteuse de cette "république des camarades", voudraient la rétablir telle quelle. Le régime parlementaire pratiqué en France en 1939 était dénoncé bien avant que les pro-fascistes et les pro-nazis français s'en mêlassent. Dès février 1930, un homme que l'on n'accusera pas d'être un anti-républicain, M. Raymond Poincaré, déplorait que le régime fut en complète décadence et que les républicains de la vieille école eussent été remplacés par des tireurs de ficelles. Après avoir parlé des Freycinet, des Goblet, des Tirard, des Charles Dupuy, des Hanotaux, tous vrais républicains de quarante années plus tôt, il écrivait dans "L'Illustration":

"Voici, quarante ans après, un gouvernement qui se constitue. Cent ou cent cinquante députés non seulement croient leur heure venue, mais ne tolèrent pas qu'on en doute. Ils causent fiévreusement dans les couloirs de la Chambre, courent au téléphone, se glissent dans des groupes, interrogent les collègues qui passent pour les intimes du futur président du Conseil, s'étonnent de n'avoir pas encore été pressentis par lui. Les plus jeunes ne sont pas les moins ardents. "Et surtout, disent-ils, qu'il n'aille pas m'offrir un sous-secrétariat d'Etat! J'ai depuis longtemps passé l'âge."

Autrefois, un gouvernement avait donc, aux yeux des parlementaires qui n'en faisaient pas partie, assez d'autorité, sinon assez de prestige, pour qu'ils n'eussent pas l'illusion d'être, tout de suite, à son niveau. Maintenant, les plus inexpérimentés se jugent dignes d'un portefeuille et considèrent que leur présence dans un cabinet en rehaussera le mérite et l'ascendant. Jamais le pouvoir n'a été traité avec plus de sans-façon et jamais l'appât du pouvoir n'a été plus grand. Cette familiarité, parfois un peu agressive, que nombre de parlementaires manifestent envers les ministres ne tient pas seulement à des habitudes nouvelles et à l'avènement d'une humanité qui se détache volontiers des traditions. Elle provient également d'une confusion croissante entre le législatif et l'exécutif. Les Chambres ne se contentent plus de faire des lois. Elles estiment même que c'est là pour elles une besogne secondaire. De plus en plus, elles aspirent à gouverner. Un cabinet ne leur apparaît plus comme un organisme de décision et d'action, responsable devant elles, mais libre de ses initiatives. Elles le regardent plutôt comme un bureau d'exécution, constamment subordonné au parlement et dirigé par lui. Les grandes commissions, qui étaient autrefois l'exception, et qui depuis la guerre sont insensiblement devenues la règle, ont été pour beaucoup dans la décadence de l'autorité centrale.

Cette bonne opinion qu'avaient les députés français d'eux-mêmes fut sans doute ce qui donna cours à la rumeur courante que sur dix millions d'électeurs, pas un ne se croyait incapable d'être président de la République. Et l'on devine aisément que lorsque tout le monde se croit apte à diriger les autres, la fin n'est pas loin, et une bien triste fin.

GILBERT LARUE.

A tous ses fidèles abonnés, lecteurs et annonceurs

"L'AUTORITE" souhaite une BONNE ET HEUREUSE ANNEE toute remplie de ce qu'ils pourront désirer de mieux pour 1943.

VULCAIN.

Une mesure dangereuse et pour le moins superflue



Le colonel Pierrené, délégué du général de Gaulle au Canada, s'appellerait en réalité Martin? Il n'y a pas de mal à être né Martin, mais quand on est Martin, ne pourrions-nous pas s'appeler Pierrené? Nous fournissons cette information sous toute réserve, bien qu'elle nous vienne d'un Français de la capitale, ou le colonel Pierrené essaie de faire le beau et le mauvais temps dans les cercles gaullistes. Il paraît que les "Gaullistes" essaient de terroriser les Gaulois qui ne pensent pas comme eux en les menaçant des pires représailles après la guerre, en les espionnant au besoin. Décidément, rien ne sert de dénoncer la Gestapo en France, si l'on tente de l'établir au Canada!

Le "Canada" publiait jeudi matin, lendemain du discours du Premier Ministre King sur les restrictions imposées au commerce des liquides, une dépêche qui se lit comme suit: "Abbotsford, Colombie Anglaise, 17. — Il se peut qu'un voleur ait écouté hier soir le T. H. Mackenzie King expliquer à la radio les nouvelles restrictions relatives à la consommation des liqueurs alcooliques. C'est qu'il est soit, environ cent bouteilles de rhum et de scotch sont disparues aujourd'hui d'un magasin de la Régie des Liqueurs." Le voleur en question était certes un homme avisé, car il s'est dit que si les liqueurs étaient des produits aussi condamnables, aussi diaboliques aux yeux du Gouvernement, les voler n'était pas un péché, puisque les citoyens seraient soumis à d'autant moins de tentations au péché.

Le même journal publie une dépêche non moins intéressante sous le titre: "Des religieuses polonaises refusent de servir dans les lupanars de l'armée nazie." Et cette dépêche raconte: "Londres. (O.N.A.) — Le journal polonais "Dziennik Polski" rapporte aujourd'hui l'exception de quinze religieuses de l'Ordre de Nazareth, dans la ville polonaise de Gzodno, occupée par les nazis. Le journal ajoute que les religieuses ont été arrêtées et détenues comme otages par la Gestapo, lorsque le couvent auquel elles appartenaient refusa de fournir des soins pour les lupanars de l'armée allemande." Le plus surprenant n'est pas que le couvent en question ait refusé de fournir des religieuses pour une telle besogne, mais ce serait le contraire qui eût étonné. Comment se fait-il que le nazisme recrute tout de même autant d'adhérents dans la province de Québec, qui fait profession d'être si religieuse? Demandons-le à MM. Georges Pelletier, Omer, Heroux, René Chaloult et Raoul Périllard.

Lord Astor et son épouse Nancy, tous deux d'ascendance américaine, essaient de faire oublier leurs activités pro-nazis devant la Guerre en faisant cadeau à la nation anglaise de leur opulente propriété de Cliveden, dans le Buckinghamshire. C'est là qu'ils recevaient von Ribbentrop et autres supports d'Hitler et qu'ils les faisaient rencontrer les Lomondery, les Bueclouch et diverses grosses légumes de la finance et de la politique. Le thème ordinaire des banquets pantagruéliques auxquels ces rencontres donnaient lieu, c'était qu'il valait mieux faire alliance avec l'Allemagne hitlérienne, si ordonnée, si laborieuse, si distinguée, plutôt qu'avec la France et la Russie, ces pays de démocratie prolétarienne et pouilleuse. Reste à savoir si le don de Cliveden suffira à effacer ce souvenir de la mémoire du peuple anglais.

Ceux qui ont intimement connu M. Henri Bourassa depuis son entrée dans la vie politique conviennent que le Maître a toujours eu une fente au plafond et que celle-ci tend à s'élargir avec les années. "L'homme qui marche sur les flots" ne classait-il pas, dans son dernier discours, Mussolini parmi les hommes d'Etat chrétiens? Or un journal lui répond et avec raison: "Mussolini, défenseur de la Chrétienté, lance son pays dans une guerre d'agression; il prêche la belle vertu chrétienne de la haine, et il contracte alliance avec une nation, le Japon, qui prétend que son Empereur est dieu et descend du Soleil." Espérons pour M. Bourassa qu'il terminera sa carrière mouvementée là où plus d'un de ses proches a fini la sienne: dans un asile tuteur.

C'est celle restreignant le commerce en interdisant toute augmentation nouvelle, tout agrandissement, tout achat de substituts. — Veut-on la disparition du petit commerçant au profit du gros? — Il va falloir surveiller le grain.

Les mesures de rationnement se suivent à queue-leu-leu. Après les boissons alcooliques dont on a rogné l'usage et qu'il est défendu maintenant d'annoncer comme si elles étaient des poisons violents, c'est le beurre qu'il a fallu rationner. Nous n'avons pas trop à grogner contre ces mesures draconiennes, puisque les gens — ceux qui ont la galette — abusent de leurs facilités d'achat pour accumuler des petites réserves au détriment du pauvre peuple. Nous disons, dans une autre colonne, ce qu'il faut penser de la défense d'annoncer les bières et les boissons. Voilà une restriction qui nous paraît pour le moins puritaine et irraisonnée.

Mais là où s'affirment avec de dangereuses conséquences l'autorité gouvernementale, c'est dans l'ordonnance défendant à tout commerce de s'agrandir, en temps de guerre, de construire de nouvelles usines, de changer de local ou de remplacer les articles qui manquent dans le commerce par des substituts que l'on peut se procurer. Nous nous demandons avec anxiété ce que vont devenir les affaires et dans quelle situation nous allons nous trouver au lendemain de la guerre.

Cette réglementation s'étend, à de rares exceptions près, à tous les industriels, grossistes et détaillants, ainsi qu'à diverses catégories de services. Les fabricants et les marchands de gros étaient déjà tenus de répartir leurs produits entre leurs clients. Aucun d'eux ne doit vendre désormais à un détaillant un article qu'il ne lui fournissait pas déjà sans être assuré que l'acheteur est pourvu d'un permis de la Commission. Sont seuls exemptés des prescriptions de cette ordonnance: les sociétés d'un caractère religieux, charitable, philanthropique ou éducatif, les services des gouvernements, les fournisseurs du ministère des Munitions et Approvisionnement, les cultivateurs et les éleveurs, les pêcheurs et les trappeurs, les pensions et les vendeurs de journaux et autres périodiques.

La Commission du commerce et des prix invoque, pour justifier cette mesure, la nécessité d'épargner les ressources humaines et matérielles du pays et de les grouper en faisceau en vue de la poursuite de la guerre. On peut voir là, d'ailleurs, une manifestation et une conséquence de la politique générale des dirigeants de l'économie, qui consiste essentiellement à restreindre la production aux besoins essentiels des civils, à standardiser les fabrications et à opérer la concentration des diverses branches de l'industrie.

Il semble bien que le moins qu'on puisse dire de cette mesure, c'est qu'elle est superflue. On tombe tout de suite d'accord avec la Commission lorsqu'elle fait observer que les entreprises existantes suffisent à effectuer la distribution du volume déclinant de marchandises disponibles pour les civils. Toutefois, en interdisant à une maison de commerce de remplacer par d'autres articles ceux qu'elle ne peut plus se procurer, on n'apporte aucun remède à la situation; on ne fait que déplacer le mal, puisque la manière dont les marchandises disponibles sont réparties n'en augmente pas le volume. Devant l'affirmation que la prévention de toute nouvelle concurrence assurera une plus grande stabilité aux entreprises existantes, il y a lieu de se demander s'il se trouve à l'heure actuelle, beaucoup d'industriels ou de commerçants qui songent, comme on dit, à s'agrandir.

Nous ne sommes pas les seuls à déplorer la publication de cette ordonnance et les autorités de la Banque Canadienne Nationale, dans leur bulletin de novembre, n'ont pas hésité à la dénoncer. Les lignes que nous publions ci-haut sont textuellement inspirées de leurs commentaires.

Si les choses continuent sur ce train-là, le petit commerce va disparaître et c'est ce que nous ne voulons pas. Nous luttons, dans la présente guerre, pour tuer à sa source ce libéralisme économique qui a fait une lamentable faillite et qui a causé tant de désordres et de réprobation. Cette ordonnance lui donne un regain de vigueur en permettant aux plus gros d'étouffer les plus petits.

Il importe donc, comme l'écrivit le Bulletin cité plus haut, que les détaillants groupés dans les diverses branches de leur association, entreprennent d'urgence l'étude de la situation qui leur est faite et avisent aux moyens de sauvegarder leurs entreprises qui sont, pour la plupart, l'oeuvre de toute une vie et selon l'expression populaire, le panier où ils ont mis tous leurs oeufs.

Seul parmi des milliers d'hommes
Une excellente initiative en faveur de nos soldats et de nos aviateurs. — Recevons à nos foyers ceux qui ont droit à notre hospitalité. — Songeons aux nôtres qui reçoivent peut-être le même traitement.

Pour nous reposer un peu des questions politiques dont nous sommes saturés, si nous causions un tout petit peu de nos soldats qui, chez-nous ou à l'étranger, luttent pour le triomphe de nos armes et la protection de nos foyers. J'ai sous les yeux un communiqué d'une association de jeunes qui me fait réfléchir et qui fait appel à l'hospitalité canadienne-française en faveur du militaire étranger dans les villes où il est en caserne ou en permission. Peu de journaux ont traité cette question et je voudrais en dire un mot.

Vivre dans une ville étrangère où vous n'avez ni parents, ni amis cause une sensation bien étrange, lisons-nous. Tout le long du jour rien de familier, aucune voix connue, tout est nouveau, privé de souvenir. A l'heure des repas aucune conversation intéressante avec ceux qui vous entourent. Votre journée de travail finie, vous allez au cinéma, au théâtre, vous assistez à une joute de balle au camp ou à une partie de hockey pour vous distraire. Vous avez beau regarder à droite, à gauche pour trouver une figure connue, un air familier mais rien, tous vous sont étrangers.

Dans le remous de l'opinion publique

Il faut renflouer les propriétaires

Les manigances des bureaucrates d'Ottawa sont devenues tellement manifestes que l'hon. M. Godbout a cru bon d'intervenir. — Les malheureux proprios soumis aux caprices d'insolents locataires.

L'hon. Adélar Godbout, Premier Ministre du Québec, a eu une très heureuse idée en promettant aux propriétaires de la province d'accompagner le délégué qui se rendra bientôt à Ottawa pour réclamer un meilleur traitement en faveur des malheureux proprios.

Pendant que les gages et les salaires montent et que le coût de la vie s'accroît de mois en mois, seuls les propriétaires ne peuvent augmenter leurs revenus, parce que la hausse des loyers leur est interdite. Si les choses continuaient encore longtemps ainsi, ce serait la disparition des petits et des moyens propriétaires, sinon des gros, à brève échéance.

Lorsque le gouvernement fédéral a décidé de "geler" les loyers, c'est-à-dire de les rendre immuables, savait-il que les loyers se trouvaient au niveau de la dépression et que, par conséquent, les propriétaires n'avaient plus qu'à les hausser, s'ils voulaient vivre?

On a prétendu que le gouvernement fédéral est mené par le bout du nez par une insolente bureaucratie. MM. les bureaucrates ne sont pas d'ordinaire des proprios. Faut-il attribuer à cette circonstance le fait que ceux-ci sont traités à peu près comme des porcs-épics?

La tumeur s'est répandue parmi les proprios montrealais que de grosses compagnies immobilières manoeuvraient de manière à ruiner les petits propriétaires, afin de les forcer à vendre leurs immeubles à vil prix.

Nous ne saurions croire à tant de forfaiture en temps de guerre, mais comme il faut toujours être sur ses ergots, mieux vaut tirer tout de suite la chose au clair, et nous espérons que l'hon. M. Godbout, lorsqu'il sera en face des ministres fédéraux, s'efforcera de connaître le fond de cette tragédie. Les ennemis des propriétaires dans la capitale fédérale sont allés si loin qu'ils ont virtuellement soumis ceux-ci aux caprices de leurs locataires. Les locataires sont à même de les faire danser, chanter et même s'agenouiller selon leur bon plaisir. Il semble même que nos magistrats du Québec aient reçu des instructions en conséquence, car leurs décisions judiciaires font souvent réver...

On a souvent dit que les propriétaires tant de la ville que de la campagne sont les pivots d'un système économique. Comment voulez-vous que celui-ci résiste, lorsque les propres fonctionnaires d'un gouvernement s'emploient à saper ses assises.

FLAMBEAU.

L'annuaire du Canada 1942
L'édition française de l'Annuaire du Canada de 1942 vient de sortir des presses de l'Imprimerie Nationale. Nous en accusons réception d'un exemplaire et nous sommes particulièrement heureux de souligner le fait que, cette année, l'édition française et l'édition anglaise sont publiées simultanément. Les progrès que nous signalons l'an dernier à ce sujet sont constants. Ils atteignent leur plénitude cette année et permettent au Bureau Fédéral

Le nouveau chef du parti conservateur-progressiste voudrait-il une coalition des Tories et des libéraux? — Les dangers d'une politique d'après-guerre et la formation d'un nouveau parti. — Les chefs ont besoin d'user de prudence et d'avoir l'oeil ouvert.

Il paraît que les vieux partis s'en vont. C'est le bruit qui court la rue, pénètre dans les bureaux, dans les officines. L'après-guerre, dit-on, verra naître une coalition nouvelle de toutes les idées, de toutes les opinions diverses qui agitent les esprits, à l'heure actuelle et le Canada serait gouverné par un parti nouveau. C'est une loi d'ordre général que les partis qui ont dirigé une nation au cours d'une guerre comme celle que nous livrons actuellement, quelle que soit la valeur de leur administration, subit le sort des vaincus. Le peuple est aveugle et supporte avec effort et ressentiment les privations et les sacrifices jugés nécessaires par les chefs qui dirigent. Et c'est tout probablement la raison qui a fait choisir l'hon. M. Braeken comme chef du nouveau parti conservateur-progressiste, à Winnipeg, l'autre jour, à Braeken, ancien libéral, premier-ministre progressiste de sa province, à qui l'on a confié la lourde tâche, la difficile mission de ressusciter le vieux parti Tory, de le ramener pour le lancer à l'assaut de la forteresse libérale.

Y aurait-il une fusion du parti libéral et du parti conservateur-progressiste, du moins, une fusion de milliers de partisans des deux vieux partis? La chose semble possible. Dans son discours programme, M. Braeken a formellement déclaré qu'il était en faveur de la cession de certains droits des provinces au pouvoir central. Il semble adopter les conclusions du rapport Rowell-Sirois.

"Or, avec un tel programme, écrit l'"Action Catholique", les gens ne distingueront plus les deux vieux partis. L'événement semble vouloir donner raison à la prétention exprimée par le Saturday Night, il y a quinze jours, prétention suivant laquelle on disenterait actuellement de la fusion des deux vieux partis pour les futures élections fédérales. M. Braeken réussira-t-il à fusionner les deux vieux partis contre les partis nouveaux qui se lèvent de toute part? Deviendra-t-il chef de cette coalition? Il a le secret des coalitions et le mépris des étiquettes électorales. Il est de plus très habile, car il a réussi à se maintenir au pouvoir durant plusieurs années dans une province lourdement taxée et de situation financière précaire. Soulignons de plus que nos compatriotes du Manitoba ont bénéficié à de nombreuses reprises de sa largeur d'esprit."

Une chose semble bien assurée, c'est que dans la vieille province de Québec, comme dans les provinces maritimes, la nouvelle organisation conservatrice ne peut compter sur l'appui des vieux Tories. C'est une génération politique qui s'en va, avec le départ de M. Meighen et des chefs qui l'ont jusqu'ici appuyé. Trop de groupes nouveaux se forment, de part et d'autre, pour que les partis actuels puissent compter sur une victoire facile.

Un fait persiste, cependant: c'est que le parti libéral jouit encore de la confiance populaire. Saura-t-il résister jusqu'à la fin de la guerre et subir victorieusement la prochaine bataille électorale? Les toutes récentes restrictions semblent avoir quelque peu chahuté la fidélité des partisans et nos amis du provincial pourraient bien en subir le contre-coup. Nos chefs feraient bien d'avoir l'oeil ouvert.

Joies de Noël, vous êtes venues

Et vous avez apporté dans tous les coeurs la consolation, l'espérance et la paix. — Demeurez toujours parmi nous afin que le monde retrouve le véritable bonheur.

Malgré les affreuses épreuves dont le monde est affligé, joies de Noël, vous êtes venues, cette année encore, combler de bonheur le coeur des petits et des grands. Nos vastes églises, dans les villes, comme les humbles églises de la campagne, se sont faites rayonnantes de lumière et de fleurs pour accueillir l'Enfant-Dieu, le Rédempteur du monde.

Et nous avons prié, avec toute la ferveur de nos âmes, pour que s'écarte de nos foyers le terrible fléau de la guerre, pour que les âmes en deuil et les coeurs brisés trouvent un peu de consolation et d'espoir, pour que les milliers de personnes séparées et dans l'angoisse de l'attente espèrent en des retours joyeux, en des heures de bonheur et de paix.

Vous êtes venues, joies de Noël, pour les petits qui vous attendaient en se tenant bien sages afin de mériter de vous recevoir en récompense.

Vous êtes venues pour les coeurs qui s'aiment et dont le jour heureux des fiançailles est fixé à cette inoubliable fête de l'Enfant-Dieu.

Vous êtes venues, joies de Noël, pour les mamans, pour les papas, qui préparent l'arbre aux jouets de leur premier-né ou les cadeaux des grands.

Joies de Noël, vous êtes venues pour apporter un peu de soulagement aux malades, aux pauvres, aux déshérités de la fortune, parce que, chez-nous, nous connaissons encore la charité et que personne ne souffre véritablement.

Joies de Noël, vous avez passé sur les camps où luttent nos soldats et nos aviateurs, sur les vaisseaux, en mer, par-

L'homme à la faux

Un homme balançait sa faux dans l'herbe drue
Cependant que le jour descendait doucement.
Il fauchait en cadence, et la pénombre acérée
Faisait monter son noble geste au firmament.

Une brise du sud soufflait sur la vallée,
Apportant des sommets l'humble parfum errant;
Et la belle campagne, en son or étalé,
Sur son sein maternel berçait le jour mourant.

Tandis que le faucheur frappait avec mesure,
La terre se couvrait de ses nouveaux fardeaux.
Enveloppé d'un pur reflet qui transfigure,
L'homme semblait porter le soleil sur son dos.

De loin je contemplais la vision superbe
De l'être moissonnant ce que Dieu fait germer,
Et je disais, voyant le miracle de l'herbe:
Comme les champs sont beaux pour qui sait les aimer!

Près d'un fertile herbage, au pied d'un monticule,
Un pignon se dressait, tranquille, à l'horizon,
Sa lueur se mêlait aux feux du crépuscule,
Et je songeais: "C'est là, sans doute, sa maison".

Cet homme, d'où vient-il, que peut être son âge?
Aime-t-il la douceur des soirs silencieux?
Est-il un intrépide, au cœur plein de courage,
Ou bien un insoumis, grognard et soucieux?

Est-il de ces vaillants, artisans de victoire,
Qui relèvent plus haut la tête sous l'affront,
Et qui gardent toujours, même dans l'heure noire,
Un beau rêve qui met du soleil sous leur front?

Je l'ignore, Le soir couvrait de gloire blonde
Cet homme dont la faux luisait comme un flambeau,
Et mes yeux, attachés à la beauté du monde,
Jamais ne pourront voir un spectacle plus beau.

Blanche LAMONTAGNE-BEAU REGARD.

(«Dans la Brousse, poèmes couronnés par l'Académie Française.»)



L'officier pilote A. T. Doucette, de Sudbury, Ontario, a mérité la D.F.C. pour avoir fait preuve, dans des circonstances extrêmement difficiles, d'un courage indomptable et d'un inébranlable dévouement. Cette promotion au rang d'officier lui fut aussi décernée récemment et la photographie ci-haut fait voir l'officier pilote Doucette alors qu'il était sergent-pilote. L'aventure qui valut au sergent J. G. R. Bruyère la D.F.M. valut à l'officier pilote Doucette, qui était capitaine de l'aéronautique, l'attaque par trois avions de combat ennemis alors qu'il se dirigeait à l'attaque d'un objectif au nord-ouest de l'Allemagne. Il parvint à se dégager honorablement de cette rencontre et, quoique son avion eût été endommagé et son radiotélégraphiste grièvement blessé, l'officier pilote Doucette poursuivit son envolée, atteignant son objectif et remplissant sa mission. L'officier pilote Doucette, âgé de vingt-quatre ans, est le fils de Mme Vve Alexandre Doucette, 94 Cedar Street, Sudbury. Il s'enrôla dans le Corps d'Aviation Royal Canadien en janvier 1941 à North Bay, recevant ses ailes à Brandon en août 1941. Il est outre-mer depuis le mois de novembre 1941.

Les alliés négocieraient-ils avec le roi Victor Emmanuel?

Le fascisme en train de s'écrouler en Italie. — La maison de Savoie a beaucoup perdu de sa dignité depuis 20 ans. — Le souverain actuel est-il un roi d'opérette?

Par Gaetano Salvemini
New-York. (O.N.A.) — Walter Lippmann est l'un des citoyens américains qui influent le plus sur l'opinion publique. Aussi ne doit-on pas mésestimer l'importance de ses commentaires du 21 novembre dans le "New-York Herald Tribune".

Selon M. Lippmann, "le jour où on aura disposé de Mussolini et de ses satellites, il subsistera encore en Italie les vestiges d'une autorité légitime et historique avec laquelle il sera possible de créer une nouvelle Italie. Dans le cas contraire, il sera très difficile dans le chaos d'une défaite de trouver une autorité capable de parler au nom du pays."

Que veut dire "une autorité légitime et historique"?
Ce mot "légitime" avait un sens bien défini il y a plus d'un siècle, aux jours du prince de Metternich. Un régime politique était légitime s'il était appuyé sur une tradition historique. Le duc de Guise est aujourd'hui l'héritier légitime d'Henri IV et de Charles X en France.

Guglielmo Ferrero, historien, a donné récemment une autre définition du mot "légitime". C'est selon lui un régime politique qui, appuyé librement par un grand nombre de citoyens, ne peut être aboli par aucune force adverse. Mais dans la définition de Ferrero il y a la notion de tradition et de consentement populaire. C'est pourquoi Ferrero affirme que la constitution britannique est basée sur la "meilleure forme" de légitimité. L'historien admet que la tradition historique ne serait pas suffisante aujourd'hui en Europe pour établir un régime sans le consentement du peuple.

En parlant des "vestiges de la légitimité et de l'autorité historique", M. Walter Lippmann pense comme Metternich? Selon d'autres articles publiés les 2 et 5 mai 1942 dans le "New-York Herald Tribune", ce sont "le roi et la maison de Savoie, l'armée et le Saint-Siège".

La maison de Savoie est sans aucun doute légitime bien que, de 1859 à 1870, elle ait pris des moyens illégitimes pour aider les dynasties légitimes en Italie. La reine Victoria considéra le premier roi d'Italie, Victor Emmanuel II, comme le secrétaire d'une union ouvrière américaine considérablement brisée de grève. Mais tous les autres souverains de l'Europe reconnurent le fait accompli avec le temps. Le dernier fut le pape Pie XI, en 1929. Il n'en reste pas moins que la maison de Savoie n'est légitime que dans le sens exposé par Metternich.

Il importe peu de savoir si le roi d'Italie est ou non un vieux poitron, incapable de toute initiative, ou si son fils, l'héritier, est un imbécile absolu, imbu de préjugés féodaux et cléricaux, qui pêche la nuit, se confesse le jour, et que les Italiens qualifient de "fou souriant" ou de "crétin national".

L'empereur Ferdinand Ier, au temps de Metternich (1835-1848) était le souverain légitime de l'empire autrichien, bien qu'il passât la plus grande partie de son temps à capturer des papillons et à compter les voitures qui passaient sous les fenêtres de son palais. Othon de Habsbourg est, aujourd'hui, le successeur légitime de Ferdinand.

L'armée, selon Metternich, n'est pas une autorité légitime et indépendante. Elle est au service du roi et doit obéir à ses ordres à moins qu'elle ne se révolte contre son autorité. En parlant de l'armée nazie, M. Lippmann désire sa destruction complète et la capture de ses officiers et de ses soldats "constituer une défaite militaire comme n'en a jamais subie une nation des temps modernes, pas même la France de 1940". Le jour où l'armée nazie aura été définitivement détruite, M. Lippmann espère que les Français, les Norvégiens, les Hollan-

daïs, les Belges, les Polonais, les Grecs, les Yougoslaves, les Tchèques et les Autrichiens, se lèveront tous ensemble pour se libérer du joug allemand. "On doit leur permettre de gagner leur liberté, dit-il, pour qu'ils soient non pas nos clients mais nos amis."

Le pape a toujours été d'après Metternich le souverain légitime des vastes territoires de l'Italie centrale jusqu'en 1859. Plus tard, on le déposséda de ces territoires à l'exception de ce que l'on appelle maintenant la Cité vaticane. Mais en 1929 Sa Sainteté a explicitement renoncé à toute réclamation. Comme conséquence de ce fait, Metternich ne lui concéderait donc aucune "autorité légitime", si ce n'est dans les centaines d'acres que comprend la Cité vaticane.

Celui qui accepte la version historique de la légitimité doit chercher à renverser non seule-

ment le roi mais aussi ses valets. Mussolini a été choisi premier ministre par le roi légitime de l'Italie.

Tous ses décrets et ses lois portent la signature du roi. Durant vingt ans, le roi a été son principal valet. Tous les ministres anglais des Affaires étrangères: sir Austen Chamberlain, Arthur Henderson, sir John Simon, sir Samuel Hoare, Anthony Eden, lord Halifax, ont négocié puis signé des ententes avec lui comme le chef légitime du gouvernement italien. Deux premiers ministres anglais se sont rendus à Rome pour lui rendre hommage: Ramsay Mac-

donald et Neville Chamberlain. S'il y a en Europe une autorité légitime selon Metternich, c'est bien Mussolini.

Pourquoi respecterait-on la légitimité historique quand elle est favorable à la maison de Savoie et inventerait-on une légitimité historique non existente afin d'en revêtir l'armée et le

pape et en priver Mussolini? Si Mussolini est une autorité légitime, la maison de Savoie est aussi illégitime. D'autre part si la maison de Savoie est légitime, Mussolini l'est également. On a raison d'enseigner que le gouvernement de Mussolini est l'autorité légitime constituée en (Suite à la page 3)

AVIS PUBLIC

Province de Québec
District de Montréal
No. 215266
COUR SUPERIEURE
DAME AUREORE HUET, épouse en communauté de biens de Georges Racine, journalier charpentier menuisier, tous deux de la Cité et du District de Montréal.
Demanderesse et
Le dit GEORGES RACINE, Défendeur
Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le 9ème jour de décembre 1942.
Montréal, 18 décembre 1942.
A. P. MATHIEU, C.R., Procureur de la Demanderesse.

AVIS DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que PATRICK JOHN SHANAHAN, de la cité de Montréal, Province de Québec, sergent-détective, s'adresse au Parlement du Canada au cours de sa prochaine session pour obtenir un décret de divorce de son épouse IRJA ALINA AGNES VAISANEN, de la dite cité de Montréal, Province de Québec, pour adultère.
DATE à Montréal, Qué., ce 10ème jour de décembre, A.D., 1942.
BELCOURT & GENEST, Procureurs du requérant, 18, rue Rideau, Ottawa, Canada.

Tel. MA. 8424

Paul Gauthier,
M.A.L.

Notaire & Commissaire

84 ouest, rue Notre-Dame,
MONTREAL

GRATIS Parfum mystérieux

AVEC la MODIQUE SOMME de 25 sous, pour frais d'emballage, vous recevrez une bouteille de parfum MYSTÉRIEUX d'une valeur de 75c, un parfum fascinant qui aidera à vous faire des amis ou à garder les vôtres. CASIER POSTAL 862, P.B. HAUTEVILLE, QUEBEC, P.Q.

Major Salvuste Lavery, C.R.
Res. 8458, C-Colomb
Tél. DO. 6654

La Philippe Guay, B.C.L.
Res. 3482 Iberville
Tél. CH. 3592

LAVERY & GUAY

AVOCATS — PROCUREURS

Avocats-conseils de l'Union internationale des employés de Transport — Local 760
1575 rue St-Denis MONTREAL
Tél. HA. 4118

Le favori aux fêtes depuis plus de cent ans!

10 ONCES \$ 1.15
26 ONCES \$ 2.70
40 ONCES \$ 3.90

CE PRODUIT SE RECOMMANDE D'UNE EXPERIENCE DE 245 ANS.
Maison fondée en l'an 1695



L'officier d'aviation Albert Ulric Houle, à qui l'on vient de décerner la D.F.C. avec la mention "pilote des plus adroits, faisant toujours preuve d'un courage exceptionnel au combat." L'officier d'aviation Houle, fils de M. et Mme Alfred W. Houle, de Massey, Ontario, est un gradue de l'Université de Toronto. Il fut ensuite instructeur à la faculté des ingénieurs électriques de cette même université durant deux ans. Il s'enrôla dans le Corps d'Aviation Royal Canadien à North Bay, en septembre 1940, recevant ses ailes à Moose Jaw, Saskatchewan, et depuis mai 1941, est en service outre-mer. Il est actuellement en Afrique du Nord et s'illustrait tout récemment au-dessus de El Alamein.

Un excellent apéritif parce qu'il est **SEC**
Un merveilleux rafraîchissement parce qu'il est **LÉGER**



LA LAGER
Frontenac
"Bleu"

À PARTIR DE MAINTENANT

LE BEURRE

ne s'achète qu'avec des coupons de rationnement

La ration est de 1/2 livre par personne, par semaine

A partir du 21 décembre inclusivement, il sera illégal de vendre ou d'acheter du beurre au détail sans remettre les coupons requis.

Les coupons bruns "Supplémentaire C" numéros 1 à 11 du carnet de rationnement no 1, que les consommateurs ont en mains doivent servir à cet usage.

Chacun des coupons bruns "Supplémentaire C" numéros 1 à 11 représente la ration d'une semaine que le détenteur a droit de se procurer. Seuls les coupons bruns "Supplémentaire C" numéros 1 à 11 peuvent servir à l'achat du beurre.

Chaque coupon sera valide à une date déterminée et il perdra sa valeur à une autre date déterminée. Chaque coupon doit être utilisé durant la période indiquée au tableau ci-dessous.

Le système de rationnement du beurre diffère du rationnement du thé, du café et du sucre, dont les coupons restent toujours valables après la date livée.

Dates d'entrée en vigueur et dates d'échéance des coupons de beurre

Numéros des coupons	Valides à compter du	Nuls après le
1	21 décembre	3 janvier
2	23 décembre	3 janvier
3 et 4	4 janvier	17 janvier
5 et 6	13 janvier	31 janvier
7 et 8	1 février	14 février
9 et 10	15 février	28 février
11	1 mars	14 mars

NOTA.—Le coupon brun "Supplémentaire C" no 2 ne sera valide que durant la période de 7 jours, du 28 décembre au 3 janvier. Les coupons bruns "Supplémentaire C" nos 1 et 3 à 11 seront valables pendant une période de 2 semaines.

Les coupons de beurre, tels ceux du sucre, du café et du thé (coupons rouges et verts) doivent être détachés par le vendeur de beurre ou par son employé ou en leur présence. S'ils le désirent, les consommateurs peuvent confier leurs

coupons de beurre à leurs détaillants, de façon à ce que ceux-ci puissent détacher les coupons requis lorsqu'ils font livraison.

Cartes temporaires de rationnement

Tous les coupons bruns des cartes temporaires de rationnement délivrées aux membres des forces armées en congé, aux visiteurs du Canada, etc., sont valables après le 21 décembre.

Les approvisionnements de beurre excédant une livre par personne devront être rapportés et les coupons remis aux Autorités

Les familles ou les maisons de pension privées, dont les approvisionnements de beurre excèdent une livre pour chaque personne vivant sous le même toit, devront en faire rapport au plus proche bureau de cette Commission, avant le 3 janvier 1943. Les intéressés devront en même temps remettre un nombre de coupons équivalent à leurs approvisionnements de beurre.

Si la quantité de beurre que détiennent ces personnes représente plus que la valeur des 11 coupons bruns du carnet de rationnement no 1, qui serviront dorénavant à l'achat de beurre, ces personnes devront s'engager par écrit à détacher de leurs futurs carnets de rationnement un nombre de coupons supplémentaires pour la différence et à les remettre aux Autorités.

Avis aux détaillants

A partir du 28 décembre inclusivement, les détaillants devront fournir la preuve qu'ils sont autorisés à acheter de nouveaux approvisionnements de beurre en remettant à leurs fournisseurs un nombre de coupons de rationnement valables équivalent à la quantité de beurre commandée de leurs fournisseurs.

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

DES SANCTIONS SEVERES SONT PREVUES POUR INFRACTION A CES REGLEMENTS.



L'officier d'aviation Paul-Emil Morin, D.F.M., et Mme Morin (Adrienne Dunn) dont le mariage a été béni, lundi le 14 décembre, en l'église Notre-Dame de Lourdes de Verdun. Le marié, fils de M. et Mme B. Morin, d'Ottawa, fut le premier pilote canadien-français d'un bombardier à recevoir cette décoration. Mme Morin est la fille de M. et Mme Joseph Dunn, de Verdun, Qué. Parmi les invités d'honneur, on remarquait le Vice-Maréchal de l'Air Albert de Niverville et le Capitaine de Groupe Gerald Nash, ainsi qu'une escorte de douze officiers du Corps d'Aviation Royal Canadien.

Seul parmi des milliers d'hommes

(Suite de la 1ère page)

Parmi cette foule qui vous entoure, vous êtes seul, vous sentez aussi solitaire qu'un ermite sur la montagne.

Votre fils, votre frère, votre ami appelé pour son service pense comme cela. L'activité intense de la vie militaire l'impressionne tout d'abord, mais peu à peu cette vie réglée devient monotone. Les actions étant réglementées du lever au coucher, il s'habitue vite à la discipline, à obéir mais jamais on ne s'habitue à oublier les siens, ses amis, son chez-soi.

Les congés obtenus lui permettent bien d'aller chez lui de temps en temps, trop souvent les distances l'en empêchent. A maintes et maintes reprises il est allé au cinéma, il en est blasé, "gagé". Les autorités, les associations organisent des concerts, des danses; gestes magnifiques, efforts louables, qui ne manquent pas de distraire nos "gags". Cependant tout cela n'est qu'auxiliaire de la grande organisation qu'est une armée. Tout sent l'organisé.

L'ennui demeure; ils rêvent, ils songent... A quoi?

Ils pensent tout simplement à leurs parents, à leurs amis, à leur foyer, qui malgré la distance restent encore bien présents à l'esprit de ces hommes. L'éloignement ne les rend que plus sensibles.

Ce qui manque, c'est l'atmosphère familiale, la vue du foyer, quelques mots aimables que l'on sait sincères. Ce qui manque c'est ce dont vous jouissez sans vous en rendre compte, une nappe à table, un bon repas, un fauteuil confortable. Ne pouvez-vous pas aider à leur donner un peu de "chez-vous"?

Des notes sont au loin, espérons qu'ils rencontreront des êtres charitables capables de leur offrir autant.

L'hospitalité canadienne française a été souvent louée, elle est presque proverbiale, il est temps plus que jamais de le montrer. En plus n'est-ce pas un devoir, un simple principe de charité chrétienne que de partager avec autrui, quelle que soit la nationalité, le confort, le bien-être que l'on possède?

Ouvrons donc, notre porte et accueillons chaleureusement le militaire, afin de conserver, ou de faire connaître l'hospitalité française, digne héritage de nos ancêtres.

E. F.

dit-on, que l'Allemagne peut gagner la guerre. Le moral des soldats italiens est très bas et les désertions de plus en plus nombreuses. Il y aurait, dit le rumeur, 300.000 déserteurs dans les montagnes de la Calabre, de la Sicile et de la Sardaigne, gens qui auraient la complicité de la population pour éviter d'être pris par les policiers envoyés à leur recherche.

SCARAMOUCHE.

L'annuaire du Canada 1942

(Suite de la 1ère page)

de la Statistique d'offrir cet important ouvrage dans les deux langues en même temps. Il n'était pas rare autrefois que l'Annuaire du Canada parût deux, trois, quatre et même cinq mois après le Canada Year Book. Cette anomalie, en dehors des inconvenients causés par un tel retard, était de nature à nuire considérablement à la publication française en ce qu'elle obligeait les intéressés de langue française à recourir à l'édition anglaise. Elle a complètement disparu cette année. Le mérite en revient sûrement à une collaboration très intelligente et très étroite entre les rédacteurs de l'Annuaire, ses traducteurs et l'Imprimerie Nationale et qui pourrait servir d'exemple à de nombreux autres services. Il sied donc de rendre justice à qui de droit.

L'Annuaire du Canada, recueil statistique officiel du pays, est publié par ordre de l'Honorable James A. McKinnon, Ministre du Commerce. Il contient un exposé à date de nos ressources naturelles et de leur mise en valeur, un précis de l'histoire du Canada et un relevé de ses institutions, de sa démographie, des différentes branches de la production, du commerce, des transports, de la finance, de l'éducation, etc. Il est une étude complète en un seul volume de la situation économique et sociale du Canada.

L'Annuaire du Canada a été préparé sous la direction de A. E. Millward, son rédacteur, et la version française, sous la direction d'Omèr Chaput, chef de la branche de la Traduction du Bureau Fédéral de la Statistique. Les cartes, graphiques et dessins, à moins d'indication contraire, ont été faits par ou sous la direction de J. W. Delisle, dessinateur du Bureau. On peut se procurer l'ouvrage chez l'Imprimeur du Roi, à Ottawa, pour la modique somme de \$1.50 l'exemplaire. Par faveur spéciale, un nombre limité d'exemplaires brochés sont mis à la disposition des ministres et des étudiants et des instituteurs qui peuvent se les procurer au prix nominal de 50 cents. Les demandes de ces exemplaires spéciaux doivent être adressées cependant au Statisticien du Dominion, Bureau Fédéral de la Statistique, Ottawa.

La vie des prisonniers de guerre

(Suite de la page 4)

Avantage en songeant parfois — lorsque l'ennui n'est pas trop amer — aux tâches énormes qui les attendent dans leur pays, en s'exerçant à la pratique de l'amitié, car "ici, l'amitié ne doit pas être un sentiment exceptionnel, mais un devoir patriotique et social".

Cela promet des jours pour demain. Mais rien n'empêche que nous devons tout mettre en oeuvre pour rendre moins pénible la vie de nos prisonniers, faire en sorte surtout que nos lettres ne soient pas pour eux une invitation au désespoir mais bien plutôt une source de courage.

A. R.

Les alliés négocieraient-ils avec Victor Emmanuel?

(Suite de la page 2)

Italie. On a aussi raison de dire que si nous pouvons négocier une entente avec ce gouvernement pour mettre fin à la guerre, ce sera à notre avantage.

Il est intéressant de noter que si M. A. A. Berle (du State Department) demande au peuple italien de faire la révolution, M. Churchill n'insiste que pour faire disparaître un seul homme: Mussolini. Le premier ministre anglais veut faire une omelette anglo-italienne avec un seul oeuf.

J'ai longtemps vécu en Italie et je puis affirmer qu'aucun Italien bien pensant, en Italie ou ailleurs, accepte la doctrine de Metternich. Il peut y avoir des Italiens, ici et là, qui croient que la monarchie peut encore jouer un grand rôle en Italie, mais leur opinion est basée sur la doctrine de Ferrero plutôt que sur celle de M. Lippmann.

Au Canada cette semaine

La province de Québec indique la voie en songeant au lendemain et en préparant l'après-guerre. Récemment, sous la directive des autorités provinciales et de l'Office du Tourisme de la province, se tenait un concours d'architecture destiné à mettre en vedette les modèles de maisons les mieux appropriées à notre milieu. Les résultats de ce concours ont dépassé toutes les espérances et on est maintenant à même de faire un choix des plus judicieux de la maison modèle qui formera l'ornement le plus artistique de la campagne québécoise.

Il est certain que, dès la cessation des hostilités, on entreprendra dans tout le pays un vaste programme de construction d'habitations, particulièrement dans le Québec. Le premier ministre Godbout a patronné ce concours et il s'est déclaré des plus heureux de constater que les dessins primés soient ceux qui rendent le mieux hommage à l'esprit français et aux traditions

Théâtres... Sports...

Le Canadien doit se libérer du contrôle néfaste de l'argent

(Suite de la page 4)

mérique Britannique du Nord doit être regardé comme un chiffon de papier par le cabinet d'Ottawa, il pourra en résulter des actes de violence dont le cabinet sera responsable et paiera les frais.

Je reconnais que l'Etat politique est suranné et "pollu-tique", et que la critique de W. K. Wallace dans "Our Obsolete Constitution", 1932, qui s'adresse aux Etats-Unis, s'applique aussi au Canada; mais nous ne sommes pas pour continuer à être gouvernés par la finance internationale et à être réduits, après la Guerre, à la condition des esclaves nègres des Etats du Sud. Nous savons parfaitement que les promesses de nos politiciens, anglais et canadiens, ne signifient rien aussi longtemps que nous serons dominés par la finance internationale.

Nous devons donc poser comme principale condition, après la guerre, le contrôle complet de notre système monétaire par le peuple du Canada, sous un système démocratique en vertu duquel l'individualisme sera préservé, aussi longtemps qu'il ne sera pas dommageable pour la communauté. Sir F. Soddy, dans son livre "The Role of Money", 1934, Londres, nous enseigne ce que nous pouvons attendre et nous avertit que c'est un ennemi sinistre encore plus difficile à vaincre que la conquête de la Nature.

W. E. Hearn, dans son "Government of England", 1867, Londres, excellent ouvrage, nous dit que la Loi Commune anglaise gouverne tout le monde, à partir du Roi, et que la Loi Commune est inscrite dans le Magna Carta, 1215, la Pétition de Droit, 1627, les réformes du Long Parlement, 1640-1653, et le Bill des Droits, 1688. La Loi Commune fut interrompue par les tribunaux et élargie par l'Equité. Ses principes anciens suffisent à établir une démocratie au Canada et à nous procurer la liberté économique. Ainsi que l'a déclaré Lincoln: "Vous pouvez tromper tout le peuple quelquefois et une partie du peuple tout le temps, mais vous ne pouvez pas tromper tout le peuple tout le temps". Aujourd'hui, au Canada, nous nous trouvons dans la troisième catégorie.

G. A. FIELD.

canadiennes-françaises. Québec, n'est-il pas signalé, doit être l'une des provinces les plus attrayantes non seulement pour le touriste, mais encore pour rendre la vie plus belle à ceux qui l'habitent.

Ces modèles de maison, entre autres grands mérites, ont celui d'être des plus faciles et des plus simples d'exécution. Ils semblent avoir été dessinés pour tirer le meilleur parti possible des matériaux de construction récents. Les revêtements isolants, l'insul-brick, les tortures en bordure d'asphalte, par exemple, sont les matériaux tout désignés pour s'adapter à ces genres remarquables de maison. Ces mêmes matériaux peuvent encore servir à la rénovation ou à l'adaptation d'anciennes maisons suivant les styles suggérés par les architectes gagnants de ce concours.

Bien avant la guerre, la Loi nationale du Logement facilitait la construction à bas prix des maisons d'habitation; elle servira sûrement les mêmes fins après la guerre et pour le plus grand bien des gens du Québec qui désireront

améliorer leur mode de vie. Mais il en est qui préfèrent ne pas attendre la fin du conflit. Il leur est alors facile de mettre leur désir à exécution sans encourir de fortes dépenses: qu'ils emploient ces matériaux à base d'asphalte, tant pour les murs extérieurs que pour le toit de leur maison. Vendu dans le commerce en larges panneaux, l'insul-brick s'applique aisément sur les murs extérieurs, donnant à toute maison l'aspect et le confort d'une neuve.

La guerre finie, les constructeurs trouveront sans doute bon de recouvrir les éparages pratiqués dans les Emprunts de la Victoire. Ils les placeront dans la construction d'une nouvelle habitation. Grâce aux parfaits types de maisons canadiennes pronées dans ce concours architectural et aux éparages qu'ils auront accumulés pendant la guerre, les habitants de la province de Québec jouiront d'une vie plus belle et d'un confort dont jamais ils n'auront été autant favorisés au cours de toute leur histoire.

Au Princess

"The Boogie Man Will Get You" prend l'affiche au cinéma Princess. La vedette n'est autre que Boris Karloff.

Ce dernier a déclaré dernièrement que bien que Hollywood l'ait sacré prince de la terreur, il n'en est pas moins une âme timide. Celui qui a effrayé des millions d'hommes, de femmes et d'enfants durant sa carrière vraiment diabolique, dit qu'il craint de longer un cimetière la nuit et qu'il craint même de voir ses propres films. C'est pourquoi Karloff s'est dit heureux de travailler pour la compagnie Columbia dans "The Boogie Man Will Get You", une comédie de la même veine que "Arsenic and Old Lace".

Continuant de dévoiler son âme sensible, Karloff a déclaré que quand il a à subir un orage électrique, il baisse les stores de peur de voir l'éclair zébrer le ciel.

Karloff aime la lecture de bons livres mais on n'a jamais pu lui faire lire d'histoires de fantômes. Peter Lorre, Maxie Rosenbloom, Larry Parks sont aussi de la distribution.

Au Capitol

Un film prend l'affiche au cinéma Capitol dans lequel Claudette Colbert triomphe littéralement. Il s'agit de "The Palm Beach Story". Claudette a une recette pour réussir qu'elle veut bien communiquer à ses admirateurs et admiratrices. Dépouillez-vous, dit-elle, du complexe d'infériorité, avec confiance en vous-même, veillez à vous créer des occasions d'avancer dans la vie, et travaillez ferme. Aujourd'hui, ayant mis ce beau programme en pratique, Mlle Colbert a réalisé toutes les ambitions qu'une femme peut espérer. Française, Claudette vint de Paris en Amérique à l'âge de treize ans. Elle voulut tout d'abord, se lancer dans la haute couture, puis elle bifurqua en faveur du théâtre et du cinéma où chacun a pu suivre sa carrière vraiment fulgurante.

Vendredi, on la verra dans son dernier succès, en compagnie de Joel McCrea. C'est une comédie des plus réjouissantes et qui saura plaire à tous. D'abondants sujets d'actualité complètent le programme.

A L'Impérial

Un autre programme de choix prend l'affiche au cinéma Impérial. Le film principal sera "I Married a Witch" avec Frederic March et Veronica Lake dans les rôles principaux. Ce film nous présente une sorcière, mais une sorcière moderne avec un visage d'ange qui est celui de la belle Veronica Lake. Cette dernière est étonnante de fantaisie dans cette production où pour se conformer aux besoins du scé-

Au Loew's

La belle comédie musicale "You were never lovelier" demeurera à l'affiche du cinéma Loew's la semaine prochaine, commençant vendredi, jour de Noël, une seconde série de représentations.

Fred Astaire nous revient ici en compagnie de la délicieuse Rita Hayworth et tous deux y dansent à ravir. L'orchestre de Xavier Cugat y va des pièces les plus belles de son répertoire et Jerome Kern a écrit quelques nouveautés pour ce film superficiel, si l'on veut, par son intrigue tenue, mais qui repose et divertit selon les desirs des auteurs.

Adolphe Menjou joue un rôle épisodique dans le film mais il le fait avec tant de métier, tant de ressources qu'il se rend intéressant à chaque apparition qu'il fait.

Hollywood a réalisé un tour de force en tournant "You were Never lovelier" car malgré les restrictions de toutes sortes, en matériel et en hommes, les cinéastes américains ont réussi à présenter les scènes opulentes d'avant guerre.

Au Palace

"George Washington slept here", tel est le titre du film qui est projeté au cinéma Palace.

A la scène, cette comédie a fait rire les new-yorkais, durant deux ans. Au cinéma, la même oeuvre a retenu tout son attrait théâtral et s'est enrichie de moyens techniques qui en augmentent encore sa qualité.

Jack Benny et Ann Sheridan jouent les rôles principaux. Benny incarne l'Américain moyen qui vit à l'aise. Sa femme a la manie de collectionner les antiquités. Cela cause pas mal d'ennuis à son mari mais la vie matrimoniale passe par une phase vraiment critique quand l'épouse décide d'acheter une maison où George Washington aurait dormi un soir. L'époux ne finit plus des lors d'acquiescer des notes pour restaurer ce domicile qu'il n'est pas prouvé qu'il ait une valeur historique, donne d'abondantes preuves de sa vétusté. La maison est vraiment un gouffre pour l'argent de Benny qui n'a jamais paru dans des aventures plus désopilantes.

nario, elle déploie des qualités acrobatiques vraiment étonnantes.

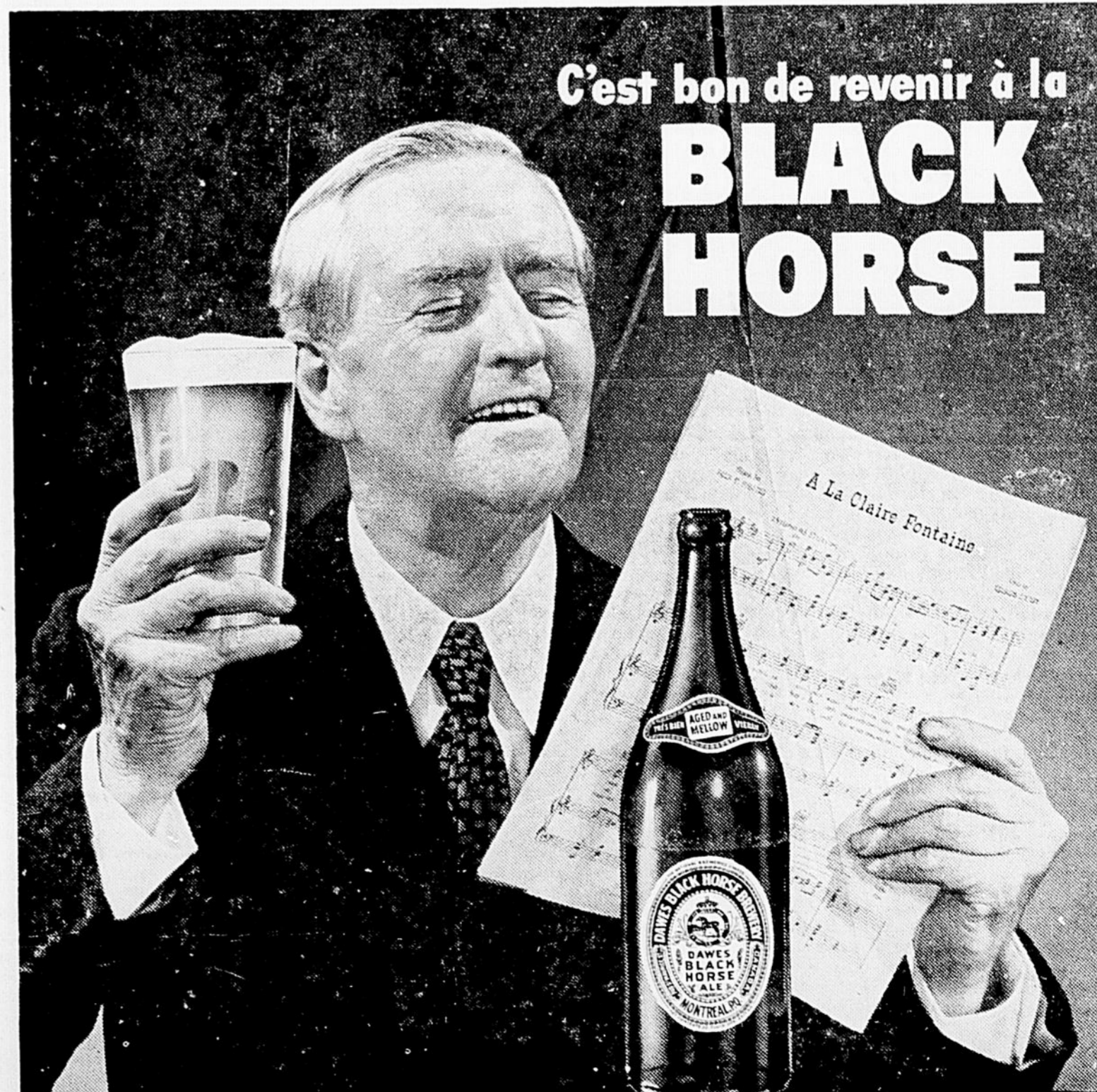
Le second film au programme sera "Busses Road" avec Richard Travis et Julie Bishop. C'est un film se rapportant à la guerre, au sabotage et à l'espionnage. Les scènes se passent sur la côte du Pacifique et sont des plus réalistes.

Des sujets courts du plus haut intérêt compléteront le programme qui tiendra l'affiche trois jours seulement.

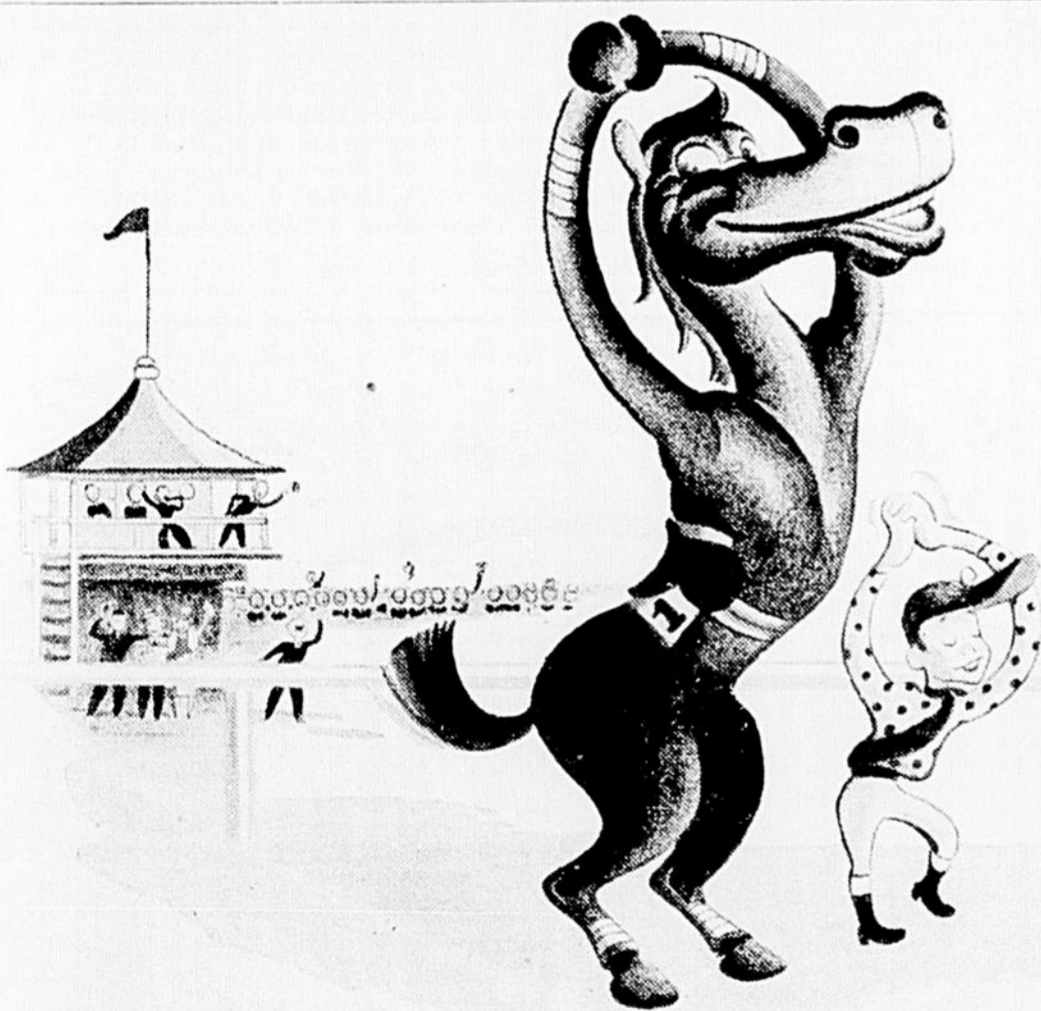
C'est bon d'entendre les VIEUX REFRAINS



C'est bon de revenir à la BLACK HORSE



La meilleure bière au Canada — produite par DAWES depuis cinq générations



"Le whisky de tout repos"

King's Plate

Whisky de Rye Canadien
Doux - Agréable



KING'S PLATE est fait pour être de tout repos... il est mélangé de whiskies moelleux, de tout repos, tirés des réserves les meilleures et les plus considérables du continent.

LE PRIX LUI AUSSI EST DE "TOUT REPOS!"

\$1.15 10 oz. \$2.75 25 oz. \$4.20 40 oz.

Jos. E. Seagram & Sons Limited, Waterloo, Ont.

VEUILLEZ CONSERVER LA BOUTEILLE! Votre comité de récupération les ramassera.

LE TRIOMPHE INSOLENT DES PURITAINS

Grave insulte à l'Armée des Femmes Canadiennes

Il ne manquait plus que de traiter de gourgandines celles qui travaillent aux munitions. — Et l'injure est encore plus stupide lorsqu'elle s'adresse aux femmes aviatrices.

Il faut attribuer à la fièvre électorale les propos excessifs à l'endroit de l'Armée des Femmes Canadiennes, prononcés par Madame Chartrand dans un discours politique débité à la radio du poste national pour faire mousser la candidature de l'adversaire du major-général La Flèche, qui, entre parenthèses, n'a pas trop souffert de cette diatribe acérée. En guise de cible à la langue aiguë en dard d'une conférence à la solde d'un parti qui devient odieux quand on voit que sa haine ne désarme pas devant les tragédies cornéliennes qui se déroulent sur la scène du monde. Les héros, ces étoiles de première grandeur, ne constellent pas le ciel de l'histoire. Ces astres d'exception, quand ils apparaissent aux jours antiques, étaient salués par des salves d'admiration.

Si Madame Chartrand avait clos son bec durant les trois minutes que demanda de Gaulle pour méditer sur le haut fait des marins de Toulon, elle se serait peut-être ravisée, car elle aurait eu le temps de se tourner la langue sept fois dans la bouche, tactique salutaire pour s'empêcher de dire des bêtises... et sa conscience aurait reculé devant cette monstruosité de souiller de sa bave de cloporte impuissante et haineuse ces roses humaines qui sont l'épanouissement de notre race et dont nous avons lieu d'être fiers. Elle pouvait fort bien chanter la glose du jeune candidat qui essayait candidement ses premières trilles politiques et préparait son essor vers les hautes sphères parlementaires, sans pour cela amoindrir le rôle de la femme-soldat.

Madame Chartrand déclare que l'Armée des Femmes est une école de démoralisation, s'autorisant de statistiques fantaisistes prises je ne sais où ni quand. Elle prétend que le nombre des filles-mères est considérablement augmenté. Est-ce qu'on a ajouté des ailes aux maternités et aux crèches? La moralité de ces institutions ne peut pas être plus soupçonnée que celle des autres internats. Plusieurs ont l'impression que c'est le prolongement de leur stage au pensionnat. Le règlement en est plus souple, plus élastique, l'atmosphère et les programmes plus aérés. Ceux qui croient avoir le monopole de la vertu se trompent assurément.

Madame Chartrand a dit une demi-vérité, car tout arrive. C'est que le labeur des femmes est excessif, ingrat, souvent monotone. Celles qui travaillent aux munitions donnent le meilleur d'elles-mêmes, abiment irrémédiablement leur santé, brûlent leurs yeux, s'extoquent lentement, mais la grandeur de leur sacrifice se mesure à la hauteur de leur renoncement, à la noblesse de leur idéal. C'est pourquoi il est si vilain de les insulter, mais on ne peut les atteindre parce qu'elles touchent aux cimes. Madame Chartrand n'est pas apte à comprendre l'élevation de ce sentiment.

Elle se désole parce que les femmes de l'Armée ont pris de mauvais rhumes, comme s'il y en avait de bons... accidents assez communs dans notre pays de glace. Il se peut que la transition des appartements, des maisons à la vie presque en plein air que mènent nos femmes ait été trop brusque, mais comme la fonction crée l'organe, nous croyons qu'avec l'élargissement des poitrines, les poumons se dilateront et pourront braver les intempéries des saisons. Maintenant, en ce qui regarde l'aviation féminine, il faut avoir des griefs sérieux contre cette institution pour prendre la mouche à propos de minimes incidents communs à tous les mortels. Il faut admettre que les ajustements des pièces de la machine humaine sont plutôt difficiles. Le mieux n'est pas l'ennemi du bien.

Quand il faut à l'École de Saint-Cyr plusieurs années d'étude et de travail pour former une élite dirigeante, n'espérons pas arriver d'emblée au summum de la stratégie militaire et de la mécanique. La grâce d'Etat n'est pas nécessairement la grâce d'Etat. La Royal Air Force, l'Armée civile des Femmes ne sont pas l'école des demoiselles de Saint-Cyr fondée par Madame de Maintenon. Il se peut qu'avec le temps l'Armée civile des Femmes se mue en une autre institution, qu'elle devienne une introduction à une école d'éducation supérieure, qu'elle représente une période de transition...

Madame Chartrand, en voulant jeter du discrédit sur l'Armée des Femmes retourne son styler contre elle-même, contre le système d'éducation qui a cours. L'Armée n'a pas formé ces filles et ces femmes qui se sont enrôlées dans le service militaire. Elle les a prises, elle les a coulé dans un moule qu'elle n'avait pas elle-même fabriqué.

Ce qui est hors de discussion, c'est qu'une société civilisée n'est possible que si la femme est de qualité supérieure. Si les mères sont esclaves, les fils, les filles le seront. Les succès éclatants que la Russie a remportés sur les Allemands sont dus à la virilité de corps et d'esprit de ses femmes. Une d'elles qui avait abattu de sa main cinq Allemands, disait à une Américaine: "Nous autres, nous recherchons moins la beauté que la force." Que l'on ne vienne pas nous dire que la femme-soldat canadienne s'est écartée de la tradition en endossant l'habit militaire, même si à l'occasion elle fait le coup de feu pour servir son pays. Les fières femmes qui fondèrent la colonie étaient coulé dans le bronze avant que l'artiste les dressât sur leur socle. Madeleine de Verchères n'était pas une exception parmi celles de sa génération, si ce n'est qu'elle accomplit son exploit dans un âge très tendre...

Si le général La Flèche n'avait pas été alors mis en élection, je ne crois pas qu'il aurait laissé passer impunies les infamies lancées par Madame Chartrand contre les femmes combattantes. J'attire l'attention du Premier Ministre, qui a le souci de voir l'harmonie régner dans ce Dominion, sur un accident regrettable qui ne devra pas se répéter, puisqu'avec la coopération éclairée de Mlle Barthe, une propagande intense se poursuit pour le recrutement de nouvelles unités au profit du Canada et de l'Empire au réseau national de la radio. Le temps n'est plus où l'on se donnait des coups de pied sous la table, mais il faut s'atteler au même timon pour tirer le char de l'Etat de l'ornière.

Mme EVE CIRCE-COTE.

Joies de Noël, vous êtes venues

(Suite de la 1ère page)

tout où ces chers enfants de notre sang et de notre cœur ont laissé, en cette nuit bénie, voler leurs pensées vers le toit paternel, vers la vieille église de chez-eux.

Et vous êtes également venues dans l'âme des riches et des forts, de tous ceux qui souffrent de quelques peines du cœur, peut-être, et vous avez dissipé les larmes et les secrètes angoisses.

Joies de Noël, vous êtes les plus belles, les plus pures. C'est au son des plus beaux accords, des plus douces harmonies que vous avez visité tous les cœurs. Venez encore avec la paix que l'on appelle et demeurez dans toutes les âmes de bonne volonté.

E. F.

Les soubresauts de l'Italie prise de lâche panique

Les membres du parti fasciste cachent leurs insignes. — Mussolini lui-même donne l'exemple de la dépression. — Le fanfaron à la tremblette.

Tout n'est pas rose en Italie. Les défaites en Afrique et le bombardement des villes italiennes par la R.A.F. ont fortement entamé le moral du peuple. A cause précisément des bombardements, des dizaines de milliers de familles des grandes villes du nord ont dû quitter celles-ci pour se réfugier en province. Les réfugiés de Gênes affluant dans les vallées de la Ligurie et du Piémont, tandis que la population de Milan a envahi les villages autour du lac de Côme. Ces réfugiés, remplis de panique, racontent des histoires affreuses à la population, avec le résultat que la terreur se répand dans toute l'Italie. Au fait, les rapports des villes bombardées s'accroissent à décrire des scènes de "grande misère humaine".

Tout travail est arrêté à Gênes et à Turin. Même les fabriques non touchées par les bombes ont leurs portes closes, d'abord parce qu'il n'y a plus d'énergie électrique ou de gaz et ensuite parce que les milliers de travailleurs se sont enfuis. Le "Corriere Della Sera" ordonne lui-même à la population civile de Milan de quitter la ville en prévision d'autres bombardements. Seuls demeurent ceux dont la présence est jugée absolument indispensable. Ces évacués dans le nord de l'Italie se disputent à prix d'or les moyens de locomotion et le logis temporaire. Les Italiens riches ont naturellement loué toutes les maisons vides dans les districts non bombardés, avec le résultat que le taux des loyers a considérablement ténché.

Mussolini n'a pas eu l'audace de visiter les régions bombardées de Gênes, Turin et Milan. Il aime mieux faire venir à son palais de Rome les secrétaires fascistes de ces cités. On rapporte de Suisse qu'il interrompit à tout propos les rapports qu'on lui faisait pour insister sur plus de détails, non pas des victimes ou des dégâts mais pour s'enquérir de ce que l'on disait de lui et de son régime dans le peuple. Plusieurs rumeurs circulent, comme l'on sait, sur son état de santé. On le croit même en proie à une dépression nerveuse, mais ce que l'on sait positivement c'est que ni lui ni les membres de sa famille ne se font voir maintenant en public, au lieu de parader comme autrefois.

Les sentiments anti-allemands de la population sont prononcés surtout dans le sud de l'Italie et particulièrement en Sicile, où se trouvent, comme l'on sait, les foyers de sociétés secrètes comme la Mafia et les Carbonari. On rapporte que de toutes les provinces de l'Italie la Sicile est celle que les troupes allemandes redoutent le plus. De plus on en entend répéter des histoires de jeunes aviateurs qui avaient beaucoup de succès avec les dames, jusqu'au jour où on les retrouva avec de longs poignards plantés dans le dos.

Les formules de salutation qui accueillait autrefois, dans les hôtels et les cafés, les membres du parti fasciste sont devenues choses du passé. On les reçoit maintenant avec un silence glacial et c'est pourquoi les membres du Parti ont cessé de porter leurs insignes.

Plus de la moitié de la récolte de cette année, soit environ quatre millions de tonnes, est allée à l'Allemagne, ce qui donna lieu à de nombreuses échauffourées entre paysans et carabinieri. De nombreux employés de chemins de fer ont aussi été punis pour avoir voulu empêcher le transport en Allemagne d'aliments italiens. Plusieurs trains ont été arrêtés et pillés en cours de route, de sorte que le transport des marchandises se fait aujourd'hui par voie maritime via Fiume et Trieste.

Les révoltes sont de fait courantes parmi les 400,000 travailleurs italiens envoyés en Allemagne et les soldats envoyés en Russie. Un train est récemment arrivé du front russe à Vérone avec des mutins enchaînés.

L'Eglise Unie du Canada, composée de Presbytériens, de Méthodistes et de Congrégationalistes, entend dicter sa loi au pays sur la prohibition. — Ceux qui ne paient pas de taxes et ne font pas de service militaire se proclament dictateurs. — Qui remboursera la perte de \$20,000,000 que les provinces subiront du fait de la prohibition?

(Du correspondant régulier de "L'Autorité")
Ottawa, 23. — L'Eglise Unie du Canada jubile. Elle fait plus, elle triomphe. Elle fait plus encore, elle se prépare déjà à entreprendre une série de persécutions contre ceux qui ne pensent pas comme elle. Et pour commencer, le conseil exécutif de ses services évangéliques et sociaux réclame la mise à pied de tous les hauts fonctionnaires (en attendant les plus bas) placés dans les services de guerre, qui ont le malheur d'être hostiles à la sacro-sainte prohibition. Autant dire que la délation, l'espionnage, le chantage sous toutes ses formes seront mis à l'honneur. Il ne manque plus que d'instituer une Gestapo canadienne pour que nous puissions nous croire en Allemagne, ou que le nazisme s'installe chez nous, bien que notre premier but de guerre soit, dit-on, de combattre le nazisme au prix de nos vies et de nos fortunes.

Qu'est-ce que l'Eglise Unie du Canada? C'est la coopération, l'amalgamation ou la fédération, comme l'on voudra, d'une partie des Presbytériens, des Méthodistes et des Congrégationalistes, c'est-à-dire de tout ce que le Canada compte de puritains avides d'imposer leurs prétendues réformes au reste de la population. Les Anglicans eux-mêmes ne sont pas assez purs devant ces purs d'entre les purs. Quant aux catholiques, surtout ceux de langue française, ils les considèrent au plus ni moins que des animaux, témoin cette dame qui en face d'une brave famille canadienne-française riche en enfants, sinon en "trente sous", s'écriait: "What a lot of dirty pigs!" (Quel lot de sales cochons!)

L'Eglise Unie du Canada a néanmoins réussi à rallier à la cause de la prohibition certaines notabilités ecclésiastiques du Québec qui s'imaginent encore que la sacro-sainte doctrine amènerait l'âge d'or dans cette province. L'Eglise Unie a fondé, dès les premiers mois de la guerre, la Fédération Canadienne de Tempérance, dont le bureau central fut installé rue Bloor, à Toronto, où il doit être encore. Cette fédération s'empresse de publier un lot de pamphlets, tracts, etc., dont des milliers de copies furent distribuées dans le Québec, avec traduction de nos prohibitionnistes locaux. Depuis la campagne n'a cessé de s'accroître, jusqu'à en venir au résultat d'aujourd'hui, résultat qui ne saurait manquer de remplir de joie les "bootleggers", les "moonshiners" et les "racketeers" tant du Canada que des Etats-Unis. Les Catholiques du Québec qui ont fait cause commune avec l'aile réactionnaire des Presbytériens et avec les Méthodistes et les Congrégationalistes, ne tarderont pas à se repentir de ce coudoisement.

LES PURITAINS PAIERONT-ILS LE DEFICIT?

Une semaine ne s'est pas encore écoulée que de sourds craquements se font déjà entendre dans la charpente de l'édifice prohibitionniste. Le gouvernement ontarien, qui s'attend à souffrir dans ses finances du fait des restrictions apportées au commerce des liqueurs, se prépare à demander au fidejussor fédéral d'accorder une compensation en argent à la région des alcools en Ontario. C'est ce que fait entendre M. St-Clair Gordon, président de cette région. M. Gordon n'évalue pas à moins de \$6,000,000 en pertes de revenus la conséquence des restrictions fédérales pour la région ontarienne. Si les autres provinces font valoir des réclamations proportionnelles, à moins de s'avouer plus poires que l'Ontario, on estime que le subside total ainsi réclamé pourra s'élever dans l'ensemble du pays à \$20,000,000. Reste à savoir comment M. Isley, notre trésorier fédéral, accueillera cette réclamation.

Le mieux qu'il pourrait faire serait sans doute de s'adresser à l'Eglise Unie et à ses alliés. Ces gens seront sûrement heureux de verser à l'Etat une modeste obole de \$20,000,000, eux qui ne paient rien ou presque rien en impôts de guerre, eux qui sont dispensés ou presque de toute restriction, eux enfin dont les "étudiants en divinité" — ceux-ci devenant de jour en jour de plus en plus nombreux — sont exemptés du service militaire. Du reste, s'ils ne peuvent former à eux seuls les 20 millions requis, ils n'ont qu'à s'adresser aux "bootleggers", aux "moonshiners" et aux "racketeers" qui ne seront que trop heureux de fournir la différence, dans la perspective où ils se trouvent de réaliser des affaires d'or. Les Etats-Unis et le Canada, moins la Province de Québec, ont du reste expérimenté les effets de la prohibition, avec cette différence, cette fois-ci, que le commerce des liqueurs, au lieu d'aller du nord au sud, ira du sud au nord, l'Oncle Sam étant devenu humide et le Canada sec, les rôles intervertis.

PASCAL

LA BEUCE REGION DE PROSTITUTION

(Correspondance spéciale à "L'Autorité")

St-Georges de Beauce, 22. — Quand le Dr Louis-Philippe Roy, le Diafoirus de "L'Action Catholique", prétend que "L'Autorité" n'a pas de circulation dans la Beauce, il est dans les patates ou l'essai de tromper ses lecteurs. De nombreux Beauceurs lisent "L'Autorité" et en font leurs beaux dimanches. C'est pourquoi ils ont été à même de constater que le petit grimacier québécois, à l'instar du singe montrant la lanterne magique, essaie de leur faire voir les plus belles choses là où il n'y en a point.

Ce monsieur Purgon (Louis-Philippe) dont Molière eut fait l'un de ses plastrons favoris, fut l'un de ceux qui invitèrent les Beauceurs, par des articles fulgurants, à voter en faveur de la Loi Scott, il y a un an environ, et qui "trevoyant une cuisante défaite, firent intervenir les autorités religieuses afin de sauver la face de "L'Action Catholique" dans une campagne mal engagée. Aussi bien, lorsqu'il essaie aujourd'hui de démontrer que la dite Loi Scott a produit des effets bien-faisants dans la Beauce, tente-t-il ni plus ni moins que de prouver qu'il avait raison malgré la multitude des apparences contraires.

Le Dr Louis-Philippe Roy est le digne successeur, à "L'Action Catholique", du Dr Jules Dorion, qui déclarait en 1909, que tous les lieux d'amusement, théâtres, salles de danse, tavernes et restaurants, devaient être fermés à dix heures du soir, parce que dix heures du soir c'était l'heure de la prière avant de se mettre au lit.

Le Dr Jules Dorion a heureusement quitté cette terre de perdition, parce que celle-ci n'était pas faite pour lui ou que lui n'était pas fait pour elle. S'il fallait en croire les types de son acabit, les Diafoirus Roy ou les Omer Héroux, notre globe deviendrait un nouvel Eden, mais chacune de leurs expériences tend à prouver le contraire. Ainsi la Beauce, autrefois région si saine au point de vue moral, est en train de devenir, grâce aux "blind pigs", ces lieux secrets de prostitution, l'un des centres les plus virulents de maladies vénériennes dans notre exemplaire province.

BEUCEURON

Un voyageur qui arrive d'Allemagne, il y a des années talie relaté cet incident dont il fut témoin dans un restaurant de Rome et qui donne une idée de l'irritation générale des Italiens. Deux nazis qui dinaient là se trouvaient irrités de la multitude de mouches qui gévaient leurs mouvements. Ils s'en prirent à leur hôte en chemise noire, lui disant: "Pourquoi ne faites-vous pas quelque chose à ce sujet. Nous autres, en

Allemagne, il y a des années que nous avons organisé la guerre aux mouches".

Haussant les épaules, l'Italien répondit: "Nous aussi, vous savez, nous avons déclaré la guerre aux mouches il y a déjà longtemps, mais ce sont les mouches qui ont gagné".

Les observateurs paraissent s'accorder à reconnaître qu'une révolte contre Mussolini vient chose à ce sujet. Nous autres, en

(Suite à la page 3)

Le Canadien doit se libérer du contrôle néfaste de l'argent

La vie des prisonniers de guerre

Act-on songé à la souffrance de ces milliers de malheureux victimes et aux angoisses dont leur âme est saturée?

C'est le temps des Fêtes. Noël vient de passer, tout rempli de bonheur et de joies. Demain, ce sera le premier de l'an, avec ses joyeux résumés de famille, et puis les Rois que l'on célèbre encore dans nombre de foyers chrétiens.

Loin de nous la pensée de jeter la tristesse et le deuil dans les cœurs, mais act-on songé à la peine de tous ces malheureux prisonniers de guerre qui souffrent et gémissent dans les camps de concentration, loin des leurs et privés des moindres douceurs?

La guerre multiplie les souffrances et les iniquités; c'est une constatation que chacun est en mesure de faire. Mais l'épreuve n'atteint pas tout le monde de la même manière, avec la même intensité. Parmi ces victimes qui ont le droit le plus à notre sympathie, il faut compter les prisonniers de guerre. Il n'est pas très facile de se faire une idée juste des souffrances qu'ils endurent. L'imagination s'abuse souvent. Pour qu'il nous touche, il faut que nous coudoyons le malheur. Dans un livre publié tout récemment, un prisonnier de guerre français raconte son exil dans l'ouest de l'Allemagne. Ce livre, intitulé "Baraque 3, chambre 12", publié aux Editions Variétés, est le récit émouvant de la vie d'un prisonnier de guerre français.

Il est une espèce de souffrance dont les civils, surtout ceux de notre génération, ne parviennent guère à se faire une idée: celle de la faim, non pas une faim violente avec des trahissements, des exigences insupportables, mais cette permanence de l'inassouvi, ce désir de nourriture qui vous ronge, sans jamais vous laisser la paix et vous cahote du désespoir à la "révolte".

Mais la souffrance physique n'est rien auprès de la souffrance morale. Cette dernière mérite encore plus d'attention que l'autre. On pense immédiatement aux peines que causent la séparation de la famille, l'éloignement de la patrie, l'absence ou la pauvreté de nouvelles du pays. Certes, cela fait mal au cœur. Mais ce qui est plus dur encore pour ces jeunes gens c'est la perte d'un temps précieux. Pendant qu'ils sont là enfermés derrière des barbelés, sans savoir combien de temps ils y demeureront, la vie coule, le temps passe, ils vieillissent, ils perdent un temps précieux qui rejette dans un avenir lointain leurs rêves d'avenir. Méditons bien ces paroles qui débordent de signification:

"Dans notre existence mise en veilleuse, le temps se marquait par les repas. On vivait vingt-quatre heures de néant pour une cueillette de soupe. La soupe mangée, c'était l'écuelle du lendemain qui importait."

Pourtant, malgré la dureté de leurs épreuves, la longueur de leur claustration, les prisonniers de guerre ne se dégoûtent pas complètement de la vie; ils s'efforcent de la comprendre chaque jour da-

(Suite à la page 3)

Le plan britannique Beveridge vise à nous faire oublier cette chose essentielle. — Est-ce un nouvel essai de la finance internationale de conserver son empire? — Le mot de Lincoln sur les trompeurs du peuple.

A l'heure actuelle, les opinions les plus diverses s'expriment sur l'effort de guerre et même sur l'après-guerre. Nous offrons à nos lecteurs une lettre de M. G. A. Field, économiste montréalais, sur les problèmes consécutifs au conflit actuel.

Montréal, 23 décembre 1942

Monsieur le Directeur,

Au cours d'une réunion spéciale tenue à Ottawa le 4 décembre courant, l'hon. Ian Mackenzie, ministre des Pensions dans le cabinet King, déclarait à l'appui du Plan britannique Beveridge pour le Canada: "Je suis sûr que le peuple ne permettra jamais qu'on lui oppose un obstacle de la nature d'un édit constitutionnel". Etant donné qu'un membre du cabinet est censé parler au nom de tout le ministère, cela veut dire qu'on entend intimider ou au besoin terroriser le Parlement afin de pouvoir déverser sur le Canada d'autres vicieuses rengaines de Grande-Bretagne et d'Europe.

Faisant allusion au Plan Beveridge, le "Montreal Daily Star" du 28 novembre 1942 déclarait que l'idée d'un service médical gratuit au public prit naissance avec Bismarck, fut continuée par Hitler et était mise en pratique par presque toutes les nations européennes avant la Guerre; et il appelle cette idée "révolutionnaire", au bon sens du mot. Comme M. Beveridge ne prétend pas être capable d'abolir le chômage et ses effets désastreux, bien que le Crédit Social ait démontré que cela peut se faire, ou est donc, dans ces conditions, la "révolution" promise? Le comité d'Ottawa a recommandé que l'on s'empresse de mettre le plan à exécution dès après la Guerre, ce qui signifie que l'on devrait légiférer là-dessus avant que celle-ci ne soit terminée.

Toute suggestion britannique pour l'après-guerre doit être étudiée à la lumière d'un rapport récemment rendu public par la Fédération des Industries Britanniques sous le titre de "Reconstruction" et mis en vente au prix de 20 sous par la compagnie MacMillan, de Toronto. Ce rapport porte que l'industrie devra assurer les profits et le pouvoir à qui de droit et que toutes les industries seront des monopoles. Le Gouvernement devra prévoir des réserves d'argent adéquates pour l'industrie. Les travaux de recherches seront contrôlés par les groupes industriels. Les monopoles seront présumés, mais on attachera certaines restrictions à leur production afin de pouvoir maintenir les prix au niveau désiré. Pas d'intervention gouvernementale dans l'industrie. On s'assurera la coopération des syndicats ouvriers en les faisant participer aux profits. Enfin, on développera les marchés et verra l'exportation britannique. L'Etat possèdera tous les pouvoirs, mais comme nous savons que l'Angleterre, ainsi que le Canada, est contrôlé par la finance internationale, derrière laquelle se dissimulent ces sadiques de l'empoiagne, ces ions criminels que sont certains Asiatiques immigrés en ce pays, les quels furent les seuls à profiter de l'autre Guerre et qui prendront dorénavant, si on les laisse faire, le contrôle de toutes choses. Quelle belle perspective pour le Canada! C'est ce danger qui ennuie la propagande, c'est ce menaçant à nos institutions parlementaires qui hâte l'adoption du Plan Beveridge.

Le Statut du Canada, 1927, chapitre 36 (Code Criminal) déclare, à la Section 79, que tout homme est passible d'un emprisonnement de quatorze ans si sa ligne, se conserte ou conspire avec quiconque pour commettre un acte de violence dans le but d'intimider, ou qui tente d'employer force menaçante ou la contrainte sur un conseil législatif ou une chambre d'assemblée. Les sections 74, f, et 75, qui traitent au crime de trahison, prévoient comme pénalité la mort dans le cas où l'on chercherait à intimider le Parlement. La section 78b pourvoit à l'emprisonnement pour la vie dans le cas où l'on chercherait à intimider ou terroriser le Parlement canadien. Ces sections se rapportent à des actes de violence, mais si, comme l'intime l'hon. M. Mackenzie, l'Acte de l'

(Suite à la page 3)

Où est le Père Noël ?

A prendre une DOW

"Tout doux, 'Dancette' et 'Fringuette'! Je descends souhaiter un Joyeux Noël à tous mes amis, avec de la DOW!"

P.S. — Un carton de Dow constitue un cadeau idéal pour Noël.

Plus de gens découvrent chaque jour que Dow est la plus délicieuse des bières